

Logis pour jeunes excursionnistes

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **61 (1932)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Logis pour jeunes excursionnistes

Le rapport annuel de la Fédération suisse pour les auberges de la jeunesse vient de me tomber entre les mains. A la première page, je trouve la liste des groupements régionaux, qui composent la Fédération. Je la parcours : Argovie, Bâle, Berne, Lucerne, Zurich... Et la Suisse romande ? Rien. Et pourtant, j'ai bien lu : *Schweizerischer Bund für Jugendherbergen*. Pourquoi cette carence de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, le Valais ? Faut-il y voir une preuve d'exclusivisme de la part de nos confédérés ? Ah non, bien sûr ! La faute en est tout entière à nous qui n'avons pas suivi le mouvement inauguré en Suisse allemande, où 178 logis ouvrent déjà leurs portes aux jeunes touristes, cherchant un abri à prix modique pour y passer la nuit. En 1931, on y avait compté 71,969 nuitées. Six ans plus tôt, ce chiffre ne se montait encore qu'à 3,819 pour 35 auberges.

Il faut que la Suisse romande se réveille et rattrape son retard. Il faut que les associations de jeunes et celles d'adultes qui s'intéressent à la jeunesse créent à leur tour un ou plusieurs groupements régionaux pour instituer dans notre adorable pays de ces logis qui en faciliteraient le parcours aux jeunes Romands comme à leurs camarades confédérés et étrangers. Soyons certains que ces associations trouveront auprès du bureau de la Fédération (Seilergraben, 1, à Zurich), un concours empressé et tous conseils utiles pour appuyer leur initiative.

Que sont donc ces logis pour jeunes excursionnistes ? Ces auberges pour jeunes dont nous prônons la création en Romandie ? Oh ! il y en a de toutes sortes, chez nous comme en Allemagne, en Angleterre, en France, en Hollande et autres pays. Tantôt ce sont d'anciens châteaux, tantôt des chalets ou de simples fermes, parfois aussi des bâtiments plus ou moins vastes, construits expressément dans cette intention. Les arrivants y trouvent soit des lits, soit la couche sur la paille ou le foin avec sacs de couchage. Mais partout le prix de la nuit est minime, de 20 centimes à 1 fr. Tous sont placés sous la surveillance d'un gardien chargé de maintenir l'ordre et d'assurer le silence pendant la nuit. Des locaux séparés sont réservés aux jeunes filles. Dans tous, l'usage de l'alcool et du tabac est interdit et presque partout les jeunes hôtes ont la faculté de préparer eux-mêmes leurs aliments. Rien n'est mieux fait pour favoriser les randonnées à pied ou à bicyclette, pour révéler à nos jeunes gens et à nos jeunes filles les splendeurs dont notre pays est si riche et pour leur offrir un genre de distraction aussi favorable à leur esprit qu'à leur corps.

Jeunes Romands, en attendant de voir s'ouvrir chez vous des abris à votre intention, profitez de ceux qu'ont établis vos confédérés d'outre-Sarine. Mais pour cela, il faut être porteur d'une carte de membre d'un groupement régional. Le plus rapproché de vous est le Verein für Jugendherbergen, Schwanengasse, 5, Berne. Ecrivez-lui (en français, on comprendra) et il vous enverra pour la modique somme de 2 fr., une carte qui vous donnera entrée dans chacune des 178 auberges de Suisse et même dans celles de l'étranger. Quand beaucoup d'entre vous auront suivi mon conseil, avant peu, j'en suis assuré, des logis pour jeunes excursionnistes surgiront en Suisse romande ; car tous, ils auront reconnu les mérites de ces abris et tous, ils auront à cœur de voir s'étendre à leur canton une institution qui fait la joie de leurs contemporains de langue allemande.

